

# Conditions générales de vente ENCAS-DANSES

Dernière mise à jour : 1er juin 202

## Préambule

Les présentes Conditions générales régissent strictement et dans leur intégralité l'ensemble des prestations de services réalisées par l'association ENCAS-DANSES, association régie par les dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, ayant son siège social au 82 route de Bayonne 31300 Toulouse, représentée par Madame Magalie VERGNE, Présidente (ci-après dénommée « **ENCAS-DANSES** »), qui a pour activité la fourniture de prestations de cours de danse.

**ENCAS-DANSES** et le **Membre** sont ci-après individuellement dénommés une « **Partie** » et ensemble les « **Parties** ».

L'acceptation par le **Membre** des présentes Conditions générales est matérialisée par le fait pour le **Membre** de cocher la case attenante à la mention « *j'ai lu les Conditions générales de vente et j'y adhère sans réserve. (Lire les Conditions générales de vente)* » lors de son inscription. Cette démarche équivaut pour le **Membre** à reconnaître qu'il a pris pleinement connaissance et qu'il approuve, sans exception ni réserve, l'ensemble des Conditions générales indiquées ci-après.

## Article 1 – Définitions

« **Abonnement** » désigne toute adhésion par le **Membre** à une offre d'abonnement lui permettant de bénéficier des prestations proposées par **ENCAS-DANSES**.

« **Prestations** » désigne les offres proposées par **ENCAS-DANSES**.

« **Saison** » désigne une période de 32 semaines de cours (à +/- 1 semaine) située entre le mois de septembre et le mois de juin de l'année calendaire suivante.

« **Charte Relationnelle** » désigne le règlement intérieur mis en place par **ENCAS-DANSES**.

« **Site Internet** » désigne celui d'**ENCAS-DANSES**, auquel il est possible d'accéder via le réseau Internet à l'adresse suivante : <http://www.encas-danses.com/>.

## Article 2 – Conditions d'accès aux Prestations et Formules d'abonnement

**2.1.** Le participant se déclare apte physiquement à participer aux prestations organisées par **ENCAS-DANSES**. Le participant déclare avoir l'accord de son praticien pour la pratique des disciplines réservées et s'engage à fournir un certificat médical de moins de 3 mois pour toute inscription. Ni l'école, ni les professeurs ne pourront être tenus responsables en cas d'accident ou de blessure.

**2.2.** La participation aux cours de l'école de danse d'**ENCAS-DANSES** n'est autorisée qu'aux personnes inscrites, ayant réglé leur cotisation.

**2.3.** L'observation des cours n'est pas autorisée. Seuls les participants inscrits et à jour de leur cotisation sont acceptés dans le studio pendant le cours. L'accès à l'activité est possible 15 minutes maximum avant le démarrage de la séance. L'accès à une activité peut être refusé en cas de retard, pour le bon

déroulement du cours.

**2.4.** Le participant prévoit une tenue adaptée à l'activité suivie. En cas de non-respect de la tenue vestimentaire, l'accès à l'activité peut être refusé.

**2.5.** Au début de chaque activité, le professeur vérifie sa liste d'élèves et peut être amené à demander au participant un justificatif d'identité afin de valider une réservation, en cas de doute ou litige (2 participants ayant le même nom de réservation, etc.)

**2.6.** Les formules d'abonnement proposées par **ENCAS-DANSES** sont annuelles, trimestrielles, semestrielles ou à la carte. Chaque formule comprend une heure de cours hebdomadaire. Pour les cours d'une heure trente, un supplément sera ajouté aux tarifs des offres suivantes. Ces offres sont détaillées sur le **Site Internet d'ENCAS-DANSES**.

**2.7.** Les formules d'abonnement avec réduction fidélité proposées par **ENCAS-DANSES** sont valables sur les abonnements à l'année uniquement et ne sont calculés que sur les abonnements à l'année passés (même non consécutifs) pris depuis 2011. Cette offre est détaillée sur le **Site Internet d'ENCAS-DANSES**.

**2.8.** L'adhésion de 30€ à l'association est obligatoire pour bénéficier des formules d'abonnement ou à la carte d'**ENCAS-DANSES**. Le paiement de l'adhésion sans la souscription de formules d'abonnement permet aux adhérents de bénéficier de tarifs réduits sur les soirées, les stages et autres événements organisés par l'association **ENCAS-DANSES** tout au long de la saison en cours. En cas de rétractation du **Membre**, l'adhésion n'est pas remboursable.

**2.9.** Ces tarifs sont affichés à l'accueil dans les locaux de l'association **ENCAS-DANSES** et sont accessibles sur le **Site Internet**.

## Article 3 – Inscription sur le Site Web

**3.1.** L'adhésion à l'association et l'inscription aux formules d'abonnements ne sont accessibles que par Internet. La procédure d'inscription se déroule selon les modalités décrites sur le Site Internet.

**3.2.** Pour procéder à son inscription sur le Site Internet, le **Membre** doit être une personne physique majeure capable juridiquement ou représentée par son représentant légal s'il est mineur.

**3.3.** Lors de son inscription, le **Membre** doit fournir une adresse email valide, ainsi que des informations personnelles.

## Article 4 – Droit de rétractation

**4.1.** Conformément aux articles L.121-21 et suivants du Code de la consommation, le **Membre**, en tant que consommateur, dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation. Ce délai court à compter du jour de son inscription.

4.2. Afin d'exercer son droit de rétractation, le **Membre** doit informer **ENCAS-DANSES** de sa décision de rétractation en lui adressant, avant l'expiration du délai susmentionné, le formulaire téléchargeable de rétractation joint en Annexe.

4.3. A compter de la date de communication de la décision de se rétracter, le **Membre** sera remboursé, dans un délai de trente (30) jours, par **ENCAS-DANSES** de l'ensemble des frais engagés.

4.4. L'exercice du droit de rétractation met fin à l'obligation pour **ENCAS-DANSES** d'exécuter les Prestations concernées.

#### Article 5 – Conditions financières

5.1. Tous les prix s'entendent en euros toutes taxes comprises, les taxes étant supportées par le **Membre**. Les taxes appliquées sont celles prévues par la réglementation en vigueur et, au cas où celle-ci serait modifiée, les variations de prix qui en résulteraient prendraient effet dès le jour de leur mise en application.

5.2 Les tarifs indiqués ne comprennent ni l'accès à l'Internet et/ou au Site Web ni le coût des lignes téléphoniques. La connexion à Internet relève de la responsabilité du **Membre**. **ENCAS-DANSES** ne peut être tenu pour responsable de la qualité de la ligne proposée par le fournisseur d'accès Internet.

5.3. Outre le droit de rétractation prévu à l'article 4, les engagements souscrits par le Membre sont définitifs après la confirmation de l'inscription.

5.4 Le paiement des abonnements s'effectue en totalité par par carte bancaire ou par chèques vacances ANCV ou par coupons Sport ANCV ou en espèces ou par prélèvement automatique à compter de l'inscription du **Membre**. Les règlements par chèque ne sont plus possible. En cas de rejet de paiement par prélèvement automatique les frais bancaires associés seront facturés au **Membre**.

5.5 **ENCAS-DANSES** se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute exécution de ses Prestations en cas de défaut de paiement ou de paiement partiel de toute somme qui serait due par le **Membre**, en cas d'incident de paiement.

#### Article 6 – Accès aux locaux / Prestations

L'accès aux installations et aux Prestations d'**ENCAS-DANSES** est réservé aux Membres pendant les horaires affichés, et en fonction de la formule d'abonnement et des options souscrites. Les **ENCAS-DANSES** d'ouverture ne peuvent être modifiés sans motif valable et les éventuelles modifications seront portées à la connaissance des Membres au plus tôt. **ENCAS-DANSES** se réserve le droit d'interdire l'accès et/ou d'exclure toute personne dont l'attitude, le comportement ou la tenue serait incompatible avec la pratique des Prestations dans des conditions normales et/ou non-conforme au présentes Conditions générales et/ou au règlement intérieur.

#### Article 7 – Responsabilité / Assurance

10.1. Conformément à l'article L321-1 du Code du sport, **ENCAS-DANSES** a souscrit une assurance couvrant les

risques liés à son activité. Auprès de l'assurance mutuelle MAIF sous le numéro de sociétaire 3501485 N.

**ENCAS-DANSES** informe le **Membre** qu'il a tout intérêt à conclure un contrat d'assurance couvrant sa responsabilité civile pour tout dommage qu'il pourrait créer aux tiers ou à lui-même dans le cadre de sa participation aux Prestations.

**ENCAS-DANSES** ne pourra être tenu responsable des dommages découlant de tout comportement fautif du Membre et notamment au regard des dispositions des présentes, du règlement intérieur ou de toutes règles de sécurité instaurée par **ENCAS-DANSES**.

#### Article 8 – Certificat médical / aptitude au sport

Le **Membre**, ayant moins de 17 ans et/ou participant aux Prestations de danse individuelle ou Fitness atteste que sa constitution physique et son état de santé lui permettent de pratiquer le sport en général, et plus particulièrement de participer aux Prestations. Le membre remet, dans les trois semaines de son inscription, un certificat médical d'aptitude à la pratique des activités physiques et sportives daté de moins d'un mois. A défaut de remise du certificat médical, le Membre ne peut invoquer la résiliation du contrat en cas de maladie, d'affection dont le diagnostic a été porté antérieurement à la date de l'inscription.

Ce certificat médical devra être renouvelé annuellement par le **Membre**, sans autre demande d'**ENCAS-DANSES**.

#### Article 9 – Charte Relationnelle / Règlement Intérieur

Le **Membre** s'engage à respecter la totalité des dispositions de la charte relationnelle. Ladite charte relationnelle est affiché à l'accueil dans les locaux d'**ENCAS-DANSES** et consultable sur le Site Internet.

#### Article 10 – Droit à l'image et propriété intellectuelle

10.1. **ENCAS-DANSES** et l'ensemble de ses représentants se réservent le droit d'utiliser, gratuitement et sans contrepartie présente ou future, l'image des élèves participants aux cours à des fins de communication et de publicité, sur tout support que ce soit sauf si le **Membre** signale son opposition par écrit à **ENCAS-DANSES** au moment de son inscription.

10.2. Les chorégraphies et pièces artistiques proposées par **ENCAS-DANSES** dans le cadre de ses activités sont la propriété d'**ENCAS-DANSES** et ses représentants. La reproduction, la représentation et la publication de ses travaux sont autorisées pour un usage exclusivement privé ou non-commercial, sous réserve de respecter l'origine des éléments utilisés et en indiquant, sur le support de diffusion ou présentation la mention « proposé par *nom du professeur* pour **ENCAS-DANSES** ».

10.3. Tout participant souhaitant prendre des notes ou filmer une activité doit en demander l'autorisation auprès d'ODEYA.

10.4. Tous les droits de propriété intellectuelle (y compris ceux liés au Site Internet), tels que les droits d'auteur, les marques, les dessins et modèles, les droits sur les bases de données, ainsi que tout autre droit de propriété intellectuelle ou autres, sont et restent la propriété exclusive d'**ENCAS-DANSES** et, pour les technologies sous licence, de leurs auteurs et/ou propriétaires.

## Article 11 – Informatique, Liberté et Données Personnelles

**9.1. ENCAS-DANSES** s'engage à respecter la vie privée du **Membre** ainsi que la confidentialité des données et des informations qui lui sont communiquées par le **Membre**.

**9.2.** Le **Membre** reconnaît expressément que toute donnée nominative le concernant, collectée par **ENCAS-DANSES**, et notamment le formulaire d'inscription et les données bancaires, fait l'objet d'un traitement automatisé déclaré auprès de la CNIL. Pour connaître les modalités de traitements de vos données personnelles par **ENCAS-DANSES**, pour être informé sur vos droits sur ces données, nous vous invitons à consulter notre politique de données personnelles sur la page dédiée de notre site internet.

**9.3.** En application de la Loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le **Membre** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (article 34 de la Loi « Informatique et Libertés »). Pour l'exercer, il doit adresser sa requête par écrit à **ENCAS-DANSES** :

- par courrier à cette adresse postale: ENCAS-DANSES STUDIO - 82 route de Bayonne 31300 TOULOUSE ;
- par email à cette adresse : [bonjour@encas-danses.com](mailto:bonjour@encas-danses.com).

## Article 12 – Modification

**10.1. ENCAS-DANSES** peut modifier à tout moment les présentes Conditions générales, notamment pour se conformer à une disposition légale. Le **Membre** sera informé des modifications intervenues selon les modalités ci-dessous.

**10.2.** La nouvelle version des Conditions générales sera disponible sur le Site Internet dans la rubrique concernée.

**10.3.** En cas de modification, les Conditions générales applicables sont celles en vigueur à la date de l'inscription.

## Article 11 – Résiliation

**11.1.** En cas de manquement du **Membre** à ses obligations tant au regard des présentes conditions générales que du règlement intérieur, vis à vis de toute autre règle d'hygiène et de sécurité, ou pour actes de malhonnêteté, actes de malveillance, manque de sollicitude envers l'Association, ses membres ou ses bénévoles, **ENCAS-DANSES** pourra résilier immédiatement et de plein droit son inscription.

**11.2.** Le **Membre** pourra résilier ses engagements souscrits auprès d'**ENCAS-DANSES** dans les cas où il se retrouverait définitivement empêché de bénéficier des Prestations pour des raisons de santé (accident ou maladie empêchant toute pratique des Prestations) ou professionnelles (mutations/déménagement à plus de 60km de Toulouse ou licenciements subis par le **Membre**). Cette demande sera prise en compte sur présentation d'un justificatif valide dans un délai d'une semaine à compter de la date de demande de résiliation.

**11.3.** En cas de résiliation de ses engagements pour toute autre cause que celles décrites au paragraphe précédent, le **Membre** reste tenu du paiement de l'intégralité des sommes payées au titre de son adhésion et/ou des abonnements souscrits.

## Article 13 – Force Majeure

**12.1.** En aucun cas, les Parties ne pourront être tenues pour responsables des manquements ou retards dans l'exécution de la Commande dus à l'un des cas de force majeure ou cas fortuit communément retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

**12.2.** De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

**12.3.** La survenance d'un cas de force majeure suspend l'exécution de la Commande, à l'exception de l'obligation pour le **Membre** de payer les sommes dues.

**12.4.** En cas de force majeure (exemple : décisions des autorités nationales, régionales, locales ou autre) imposant la fermeture des locaux de l'école de danse ou empêchant une organisation normale des cours, l'adhérent (ou son/ses représentant(s) légaux) accepte que les cours précédemment planifiés soient assurés à distance, par tous moyens qui seront définis en temps utile par l'école de danse, ceci pour une durée maximale de 30 jours consécutifs ou non. Ces cours à distance venant se substituer au cours prévu dans les locaux de l'école de danse, ils ne seront ni reportés, ni compensés ; l'adhérent accepte qu'ils ne fassent l'objet d'aucun remboursement. Au-delà de cette période de 30 jours durant laquelle les cours seront assurés à distance, les cours seront purement et simplement suspendus par l'école de danse. Ils seront toutefois reportés et compensés autant que possible jusqu'au 31 juillet de la saison en cours, soit sous forme de stage(s), soit sous forme de cour(s) spécifique(s), ceci selon des modalités et un planning qui seront définies par **ENCAS-DANSES**. Si le nombre de cours prévus dans la cotisation initialement souscrite ne peut être proposé malgré les moyens (détaillés ci-dessus) mis en place : les cours non proposés seront alors remboursés aux adhérents.

## Article 14 – Dispositions Générales

**13.1.** Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions générales, ou une partie d'entre elles, s'avérait nulle au regard d'un règlement, d'une loi en vigueur ou à la suite d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais n'entraînera pas la nullité des Conditions générales dans leur ensemble, ni celle de la clause seulement partiellement concernée.

**13.2.** Le fait que l'une ou l'autre des Parties n'ait pas exigé, temporairement ou définitivement, l'application d'une stipulation des présentes Conditions générales ne pourra être considérée comme une renonciation aux droits détenus par cette Partie.

## Article 15 – Loi applicable et Règlement des litiges

Les présentes Conditions générales sont régies par la loi française.

Dans l'hypothèse où un litige surviendrait entre le **Membre** et **ENCAS-DANSES**, ceux-ci s'engagent à rechercher une solution amiable, prenant en compte les intérêts de chacun d'eux avant d'engager toute action judiciaire

## FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de :

**ENCAS-DANSES**  
**82 route de Bayonne**  
**31 300 TOULOUSE**

**Email : [bonjour@encas-dances.com](mailto:bonjour@encas-dances.com)**

Je/nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur ma/notre inscription aux adhésions/formules d'abonnements proposées par ENCAS-DANSES :

Inscription en date du:

Nom du (des) Membre (s) :

Adresse du (des) Membre (s) :

Signature du (des) Membre(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

*\* Rayez la mention inutile*

**Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours à compter de votre date d'inscription.**

Pour exercer le droit de rétractation, **vous devez nous notifier** votre décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté :

- **Par voie postale à l'adresse suivante : ENCAS-DANSES – 82 route de Bayonne – 31 300 TOULOUSE;**
- Par mail à l'adresse suivante : **[bonjour@encas-dances.com](mailto:bonjour@encas-dances.com)**

Vous pouvez utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire. Vous pouvez également remplir et transmettre le modèle de formulaire de rétractation ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté sur notre site Internet [www.encas-dances.com](http://www.encas-dances.com), rubrique « Conditions Générales ».

Si vous utilisez cette option, nous vous enverrons sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable par courriel.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que vous transmettiez votre communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

### **Effets de la rétractation**

En cas de rétractation de votre part du présent contrat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de vous, sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision de rétractation du présent contrat.

Nous procéderons au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que vous aurez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous convenez expressément d'un moyen différent.

En tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour vous.

#### NOTES :

1. En cas d'abandon de force majeure, QUID de la date de prise en compte pour le remboursement au pro-rata ? Date de réception du recommandé ?
2. A parti de quand la personne est considérée comme inscrite ? Date d'inscription en ligne ? Date du 1<sup>er</sup> cours ? Date du dépôt du 1<sup>er</sup> règlement ? Date à partir du moment où les 3 sont réunis ?
3. Je ne sais plus ! Mais ça va revenir